

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 49 (1957)  
**Heft:** 12

**Nachruf:** Dr Arnold Bohren  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

---

49<sup>me</sup> année

Décembre 1957

N° 12

---

## † Dr Arnold Bohren

En septembre dernier est décédé à Thoune, à l'âge de 83 ans, le professeur Dr Arnold Bohren, ancien directeur de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents. Le défunt prit une part si active dans le mouvement ouvrier, à une époque où les intellectuels s'engageaient rarement, que c'est un devoir de rendre un dernier hommage à sa mémoire dans un organe officiel de l'Union syndicale suisse. Le collègue Bohren contribua puissamment au développement social de l'assurance-accidents dans notre pays. Il débuta en qualité de maître en mathématiques, science qu'il enseigna ensuite à l'Université de Berne. Il fit un stage au Conseil municipal de la Ville fédérale, à titre non permanent. En 1918, il fut appelé à la direction de la Suval, d'abord en qualité de sous-directeur, puis de 1936 à 1942 de directeur. Il a beaucoup contribué à renforcer les fondations financières de cette caisse, afin de lui assurer un bon départ.

Quand il prit sa retraite, il consacra une partie de ses loisirs à collaborer activement aux publications de l'Union syndicale suisse. On lui doit en particulier l'extraordinaire mérite d'avoir informé durant ces dernières années les lecteurs de la *Gewerkschaftliche Rundschau* (pendant de la *Revue syndicale suisse* en langue allemande) sur les travaux de la Conférence internationale du travail. Il se déplaçait à ses frais pour assister en partie aux débats du grand parlement mondial du travail, dont l'activité bienfaisante contribue à l'amélioration continue du sort des travailleurs. Assez souvent, il venait nous rendre visite au secrétariat de l'Union syndicale et discuter avec nous des problèmes d'actualité afin d'aboutir, autant que possible, à des vues coordonnées. Sa grande simplicité était une de ses qualités dominantes avec le dévouement.

Son départ est une véritable perte pour le mouvement ouvrier dans son ensemble, pour le syndicalisme en particulier.